



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **ARNOMOTOS SARL**, Rue des Eaux-Vives 94,
1207 GENEVE
2. Déclaration de faillite: 13.12.2010
3. Suspension de faillite: 28.03.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.04.2011
5. Avance de frais: CHF 4'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** BUT: Exploitation de commerces de véhicules deux-roues neufs et/ou d'occasion, à savoir achats, ventes, accessoires y relatifs; exploitation d'un garage spécialisé en réparation et entretien de scooters; import-export de pièces de rechange et accessoires pour véhicules deux-roues neufs ou d'occasion de toutes marques; exploitation de lignes de vêtements destinés aux deux-roues; toutes opérations se rattachant à son but.

Pour tout renseignement :
Groupe n°2 022/388.89.02
2010 001642 X / OFA2

Office des faillites
1227 Carouge GE

00619677

